

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Bordeaux, le 11 juillet 2023

### **Anticipation des tensions estivales les hôpitaux de Dordogne adaptent leur organisation pendant l'été**

Le manque de ressources médicales, plus prégnant pendant la période de congés d'été, oblige les établissements de santé de Dordogne à adapter leur fonctionnement. Depuis le 17 mai, l'accès aux Urgences de Bergerac, Francheville, Périgueux, Sarlat n'est possible le soir, à compter de 20 heures et pendant la nuit, qu'après appel préalable au N° d'urgence 15. En fonction du degré d'urgence, le médecin régulateur du SAMU-Centre 15 peut orienter le patient vers le service d'urgence, le réorienter vers un médecin libéral de garde ou donner un conseil médical. L'organisation départementale est validée par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine.

Pendant la journée, en fonction du nombre de médecins disponibles aux Urgences, des régulations perlées via le 15 sont également prévues sur une période de 7 jours, à Sarlat, pendant les mois de juillet et d'août. L'objectif est de concentrer l'activité des médecins urgentistes sur les cas graves et réellement urgents, et de réorienter les soins non urgents vers la médecine libérale.

À Bergerac, dès le lundi 17 juillet et pendant la journée, les patients qui auront appelé le 15 ou qui se seront présentés spontanément aux urgences pourront être orientés vers la maison médicale de garde située à proximité du service d'accueil des urgences de l'hôpital. La prise en charge sera effectuée par une infirmière formée aux soins d'urgence. Elle sera connectée via le service de téléconsultation avec un médecin, grâce à la mobilisation du Centre médical de soins immédiats (CMSI) de Périgueux.

De plus, les médecins généralistes de Bergerac sont aussi mobilisés dans le cadre du service d'accès aux soins, en relais de l'accueil des Urgences et de l'appel au 15.

Les véhicules services mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR) de Dordogne sont utilement complétés par des équipages des hôpitaux et des pompiers. Ces équipes mobiles sont dotées d'un véhicule équipé avec des matériels spécifiques et de télétransmission. Le chauffeur et l'infirmier sont formés aux protocoles d'urgence. Ces équipes mobiles peuvent intervenir au plus près du patient avant l'arrivée du SMUR, et assurer certains protocoles à sa place. Cela permet à la fois de gagner du temps dans la prise en charge du patient, et de concentrer les moyens médicaux aux cas les plus graves.

Concernant les maternités, la fédération médicale inter-hospitalière rassemblant les centres hospitaliers de Périgueux, Bergerac, Sarlat s'est organisée pour mutualiser les moyens et préserver la maternité de recours de Périgueux pour les grossesses à risque. Les maternités de Bergerac et Sarlat demeurent des structures de proximité. Cependant, compte tenu de la période de congés et de l'absence de remplaçant, les accouchements seront suspendus à la maternité de Sarlat à compter du 21 juillet midi et jusqu'au 7 août 8h. Pendant cette période, le service de maternité de Sarlat devient un centre périnatal de proximité permettant la prise en charge des femmes et des futures mamans. Ainsi les consultations gynécologiques, les consultations de suivi de grossesse, les consultations post-natales se poursuivront. Les 6 femmes enceintes concernées ont été avisées de la suspension des accouchements à Sarlat sur cette période afin qu'elles choisissent un autre établissement pour accoucher. Elles pourront le visiter et bénéficier aussi, si elles le souhaitent, de la prise en charge du transport et de cinq nuitées d'hébergement avec leur accompagnant, à proximité de la maternité de recours choisie.

**Contact presse**

ARS Nouvelle-Aquitaine

06 65 24 84 60

[ars-na-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-na-communication@ars.sante.fr)